



L'essentiel de l'activité 2024

Fédération de la
HAUTE MARNE





Jour après jour, ici comme ailleurs, le Secours populaire, association reconnue d'utilité publique, agit pour un monde plus juste et plus solidaire, en permettant à chacun de s'émanciper et trouver sa place de citoyen, là où il vit, travaille ou étudie. Issu du peuple, animé par lui, le

matériel, alimentaire, médical, moral, juridique, de la formation, de l'insertion sociale et professionnelle, ainsi que de l'accès au droit, à la culture et aux loisirs, au numérique, etc. Bénévoles comme partenaires, entreprises et donateurs, adultes comme enfants dès le plus jeune âge... tout le monde est invité à passer à l'action, à s'émanciper, à

Secours populaire promeut une relation d'égal à égal véritablement unique et un accueil inconditionnel. Présent partout, au bout de la rue comme au bout du

Secours populaire Tout ce qui est humain est nôtre

vivre la solidarité jour après jour. Ancrant sa vision sur la volonté d'un monde plus solidaire, le Secours populaire s'abstient de tout clivage: il rassemble et crée

monde avec son réseau de partenaires, il valorise systématiquement l'initiative comme mode d'action. L'association est profondément décentralisée et chacun peut ainsi agir : actions d'urgence, actions dans la durée, accompagnement global, sur les plans

du lien autour des valeurs partagées. Son engagement est un combat. Un mode d'action. Il est sur le pont. Là où ça bouge. Là où ça compte. Il a, tout naturellement, un rôle de vigie vis-à-vis des pouvoirs publics.

98

Fédérations

168

Organisations partenaires en Europe et dans le monde

98 000

Bénévoles

651

Comités locaux

LUTTE CONTRE LA PRECARITE ALIMENTAIRE

Le programme pluri-annuel Mieux Manger Pour Tous s'articule autour de 2 volets : l'un national (denrées alimentaires en circuit court) et l'autre local (actions locales de solidarité alimentaire et couverture des zones blanches). En Haute-Marne, le Secours populaire continue à s'approvisionner auprès de producteurs locaux et à créer des liens avec ces derniers afin de renforcer l'accès à une alimentation de qualité pour les personnes accueillies, c'est le cas avec les premiers **Marchés Populaires** dans le Quartier du Cavalier à Chaumont.

JEUX OLYMPIQUES ET PARALYMPIQUES DE PARIS 2024

A l'occasion des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024, le mouvement, en lien avec ses partenaires, s'est mobilisé en faveur de l'accès au sport à travers une multitude d'initiatives : places pour les épreuves des JOP, financement de licences sportives, dons de matériel sportif, Billetterie Solidaire, membres de l'Association porteurs de la flamme olympique et paralympiques. Au total : 400 adultes, jeunes et enfants répartis en 60 délégations de 33 pays pour assister aux Jeux.

LES URGENCES

Cette année, le Secours populaire s'est particulièrement mobilisé face aux urgences, qui résultent pour la plupart de conflits armés ou de catastrophes climatiques. Cyclone à Mayotte, inondations en Espagne, guerre en Palestine, bombardement au Liban... l'association a lancé plusieurs appels aux dons qui ont permis de soutenir les actions de ses partenaires locaux.



Le mot du trésorier

« Le Secours populaire français repose sur l'engagement et l'action pour combattre les inégalités, la précarité, la misère. » Si notre association est connue et reconnue par un public nombreux et divers en France et même ailleurs presque dans le monde entier, elle le doit aux valeurs sur lesquelles elle est basée et sur les principes qui guident les hommes, les femmes et les enfants qui agissent sur la planète pour que vive la solidarité. En effet, le Secours populaire français repose sur l'engagement et l'action pour combattre les inégalités, la précarité, la misère. Pour y parvenir, les collecteurs de notre association font appel à la générosité du public et créent les conditions de la mise en mouvement et de l'accès aux droits de celles et ceux que rejette le système social. Grâce à la générosité de nos nombreux donateurs, notre association est en capacité de répondre aux besoins exprimés par les personnes aidées, par des ressources diversifiées, qu'elles soient financières ou matérielles. Cette indépendance sur le plan financier, ainsi que la capacité à répondre aux besoins exprimés par celles et ceux qui nous font part de leur mal-être, font du Secours populaire français une grande association de solidarité respectée depuis bientôt 80 ans. Les bénévoles qui la composent tiennent à ce que chaque donateur, chaque donatrice, à travers ce bilan d'activité « La solidarité en action », soit clairement informé et surtout remercié pour sa fidèle générosité.

Mario Papi, Trésorier national





Témoignage

“ Encore merci au Secours Populaire pour cette magnifique semaine. Les enfants étaient heureux. On a bien bronzé, bien profité de la piscine et on n’a eu que du soleil.

Angélique, personne soutenue par le Secours Populaire de Haute-Marne, partie en vacances en famille avec ses 5 enfants dans la Drôme cet été.. ”



3,7 millions

de personnes aidées en France



accès alimentaire



accès aux soins et à la prévention



fêtes de fin d'année



accès aux vacances



accès à la culture



accès au logement



accès au sport



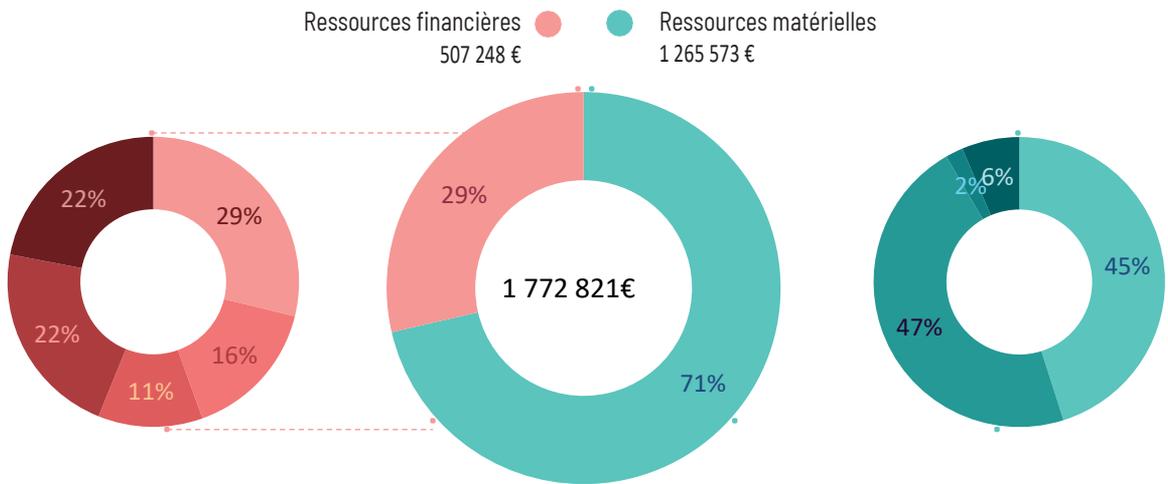
accompagnement juridique

Des ressources départementales diversifiées

Le SPF dispose d'une variété de sources de financement qui lui garantit son indépendance. Les dons matériels, les prestations en nature et le bénévolat représentent **71%** de l'ensemble des ressources, il faut noter la diversité des ressources financières, composées de ressources issues de la générosité du public pour **29%**

(réparties entre dons de particuliers, mécénat et legs), de subventions pour **16%**, de produits d'initiatives de collecte populaire (braderies, etc.) pour **12%** et de participations des destinataires de la solidarité pour **22%**, avec pour principe le non assistanat et la préservation de la dignité.

Répartition des ressources financières et matérielles en 2024



Répartition des ressources financières

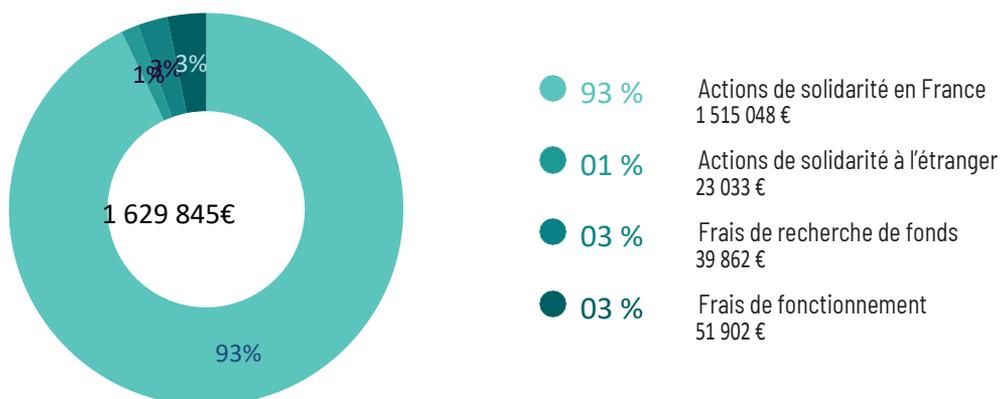
- **29 %** Produits de la générosité du public (dons, legs, mécénat) 146 206 €
- **16 %** Subventions 79 603 €
- **11 %** Produits d'initiatives de collecte (braderies, tombolas, manifestations, etc.) 58 890 €
- **22 %** Participations des destinataires de la solidarité 111 090 €
- **22 %** Autres produits divers 111 460 €

Répartition des ressources matérielles

- **45 %** Produits alimentaires 570 713 €
- **47 %** Bénévolat 589 186 €
- **02 %** Dons en nature neufs 24 700 €
- **06 %** Prestations en nature 80 974 €

Emploi des ressources financières et matérielles en 2024

Hors dotations aux provisions, résultat de l'exercice et reports en fonds dédiés



Avec 100€ de générosité du public



UTILISATION DES RESSOURCES

Les contributions volontaires en nature

Les contributions volontaires en nature représentent l'acte par lequel une personne physique ou morale apporte à l'association des biens ou d'autres services à titre gratuit. Elles concernent notamment la valorisation des **29 802 heures** de bénévolat, les prestations gratuites, les mises à disposition de locaux, la mise à disposition de salariés en mécénat de

compétence, les produits alimentaires issus des collectes alimentaires ou du SEAA (Soutien européen à l'aide alimentaire), les dons en nature neufs. En 2024, elles représentent **1 265 573 €**, soit **71%** du total des ressources dont **33%** au titre du bénévolat en France et dans le Monde.

Effet multiplicateur de la solidarité

Avec 100 € de recettes financières, le SPF a réalisé pour 304 € d'actions de solidarité matérielle et financière en France et dans le Monde.

100 €  304 €

29 802

heures de bénévolat ont été réalisées cette année.



Gâce à l'engagement des bénévoles, vos dons agissent. L'effet multiplicateur, ou effet levier, illustre la complémentarité des solidarités financière et matérielle. Il est calculé à partir du montant de nos missions sociales en France et dans le Monde (dépenses financières et valorisation des contributions volontaires en nature).

Cette somme est ensuite rapportée aux ressources financières utilisées en 2024 (c'est le total des ressources financières diminué des reports de fonds dédiés sur l'année suivante). Ce ratio illustre précisément l'importance de la mise en mouvement du bénévolat et de la complémentarité nécessaire des différentes formes de solidarité populaire. Cet effet multiplicateur permet chaque année au Secours populaire de mettre en œuvre de nombreuses actions de solidarité en France et dans le monde.



Patrimoine



191 003 €

Locaux
Terrains et bâtiments



6 008 €

Matériel logistique
Chambres froides, racks de
stockage, etc.



49 571 €

Matériel de
transport



114 €

Matériel de bureau et
informatique

Fonds dédiés

Les fonds dédiés représentent les ressources qui n'ont pas été totalement consommées durant l'année 2024 et que l'association s'engage à utiliser conformément aux souhaits des donateurs.

Fin 2024, les fonds dédiés représentent **1 865** euros.

Trésorerie

La trésorerie comprend les valeurs mobilières de placement et les disponibilités. Elle s'élève à **399 076** euros fin 2024, en augmentation de **48%** par rapport à 2023.

Ces fonds se retrouvent sur nos comptes bancaires au 31 décembre 2024. Ils seront dépensés en fonction des plans d'action prévus par le département.

L'année 2024 a été marquée par un excédent exceptionnel, essentiellement dû à un legs reçu. De ce fait, les possibilités d'investissement dans les projets associatifs de la Fédération Haute-Marne du Secours Populaire Français sont accrues. Ces projets sont entamés en 2025. Ils concernent le bâtiment, siège social de l'association à Luzy-sur-Marne, qui a besoin de rénovations urgentes afin de pérenniser sur le long terme la solidarité populaire.

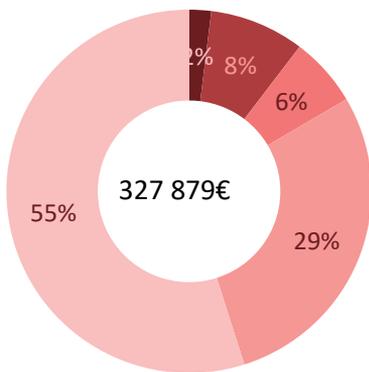
Politique de réserves

Le Secours populaire a su se constituer des réserves suffisantes pour faire face aux aléas de collecte et aux événements exceptionnels. Lors de catastrophes naturelles ou d'urgence, elles permettent au Secours populaire de débloquer rapidement des fonds pour agir sur le terrain. Elles permettent aussi la continuité des actions de l'association en cas de situation financière difficile, due par

exemple à une baisse des ressources. Le Secours populaire préconise comme règle de bonne pratique en matière de réserves de disposer de l'équivalent de 6 à 9 mois de dépenses globales pour les comités locaux, et de 9 à 12 mois pour les fédérations départementales. Au niveau national en 2024, les réserves représentent 9 mois de dépenses globales.

Solidarité en France

Répartition des budgets selon l'activité



- 55 % Pauvreté Précarité 179 995 €
- 29 % Alimentaire 93 656 €
- 06 % Animation du réseau solidarité en France 20 278 €
- 08 % Vacances et Journées bonheur 27 542 €
- 02 % Pères Noël verts 6 408 €

Témoignage

Les publics que nous accueillons font face à des difficultés qui s'accumulent et les font basculer dans une situation de plus en plus précaire. Face à ce raz-de-marée de la misère, notre réponse ne consiste pas à créer un dispositif pour chaque forme de précarité, mais plutôt à proposer un accompagnement global. En ouvrant les portes de notre association, nous offrons l'étendue de nos actions. Notre ambition est de donner, à tous ceux qui en ont besoin, l'ensemble des clés nécessaires pour se relever et aller de l'avant.

Nicolas Champion, Secrétaire National

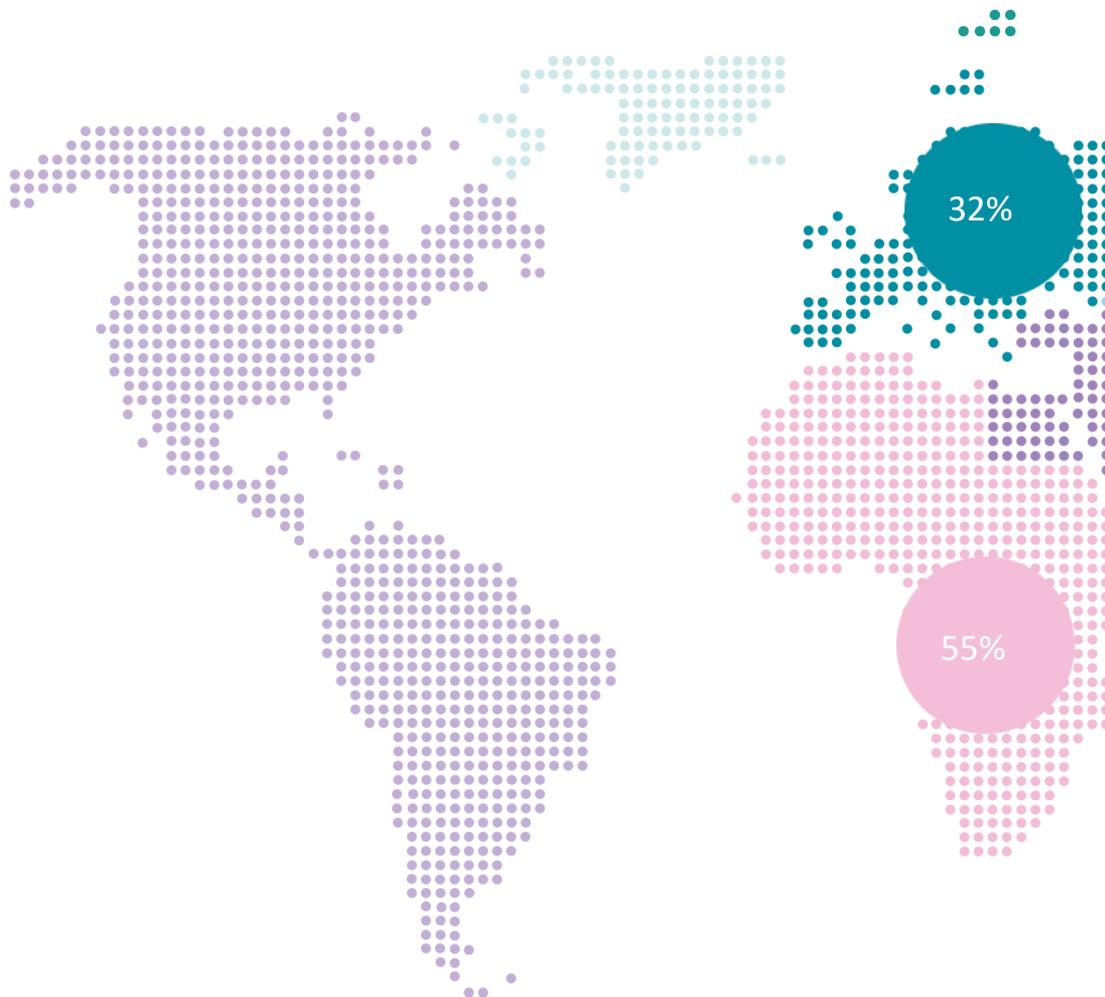


La solidarité hors de nos frontières

Alors que les besoins sont criants en France, le Secours populaire n'oublie pas les populations confrontées à des situations dramatiques sur d'autres continents. C'est pourquoi il s'efforce de « mondialiser la solidarité » en menant des programmes de développement dans une cinquantaine de pays. Que ce soit sur des programmes

de sécurité alimentaire, de scolarisation, de santé, d'accès aux soins... le Secours populaire agit toujours à l'international avec des partenaires locaux. Ce sont eux les mieux à même d'identifier les besoins des populations dans le respect de leurs habitudes culturelles. Ils peuvent ainsi agir vite et dans la durée.

Répartition des budgets selon la zone géographique



En 2024, la Fédération Haute-Marne du Secours Populaire Français a soutenu l'école rurale Keur Cheikh, au Sénégal, en fournissant du matériel scolaire, des manuels et des produits alimentaires pour la cantine.

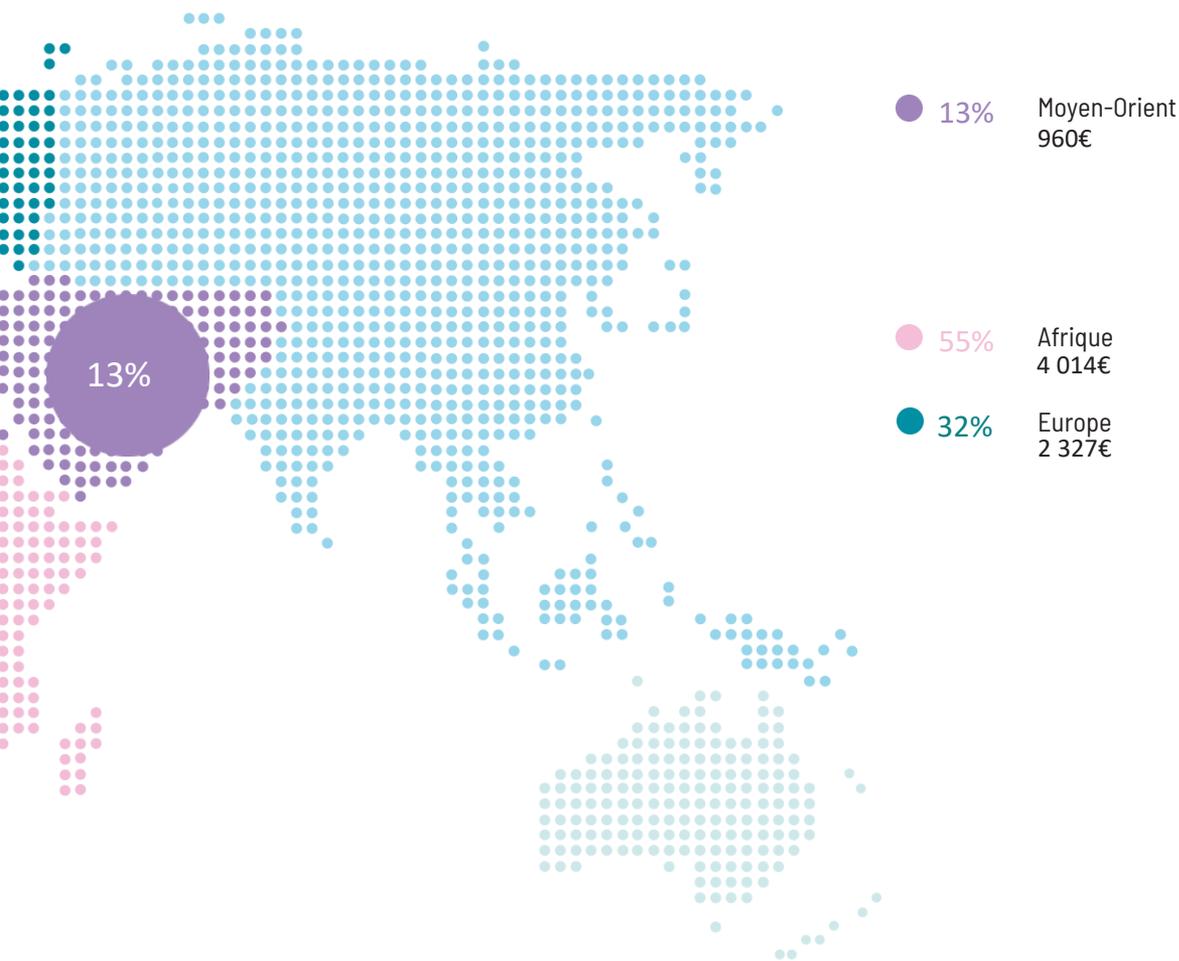
Témoignage

À Keur Cheikh la plupart des parents sont analphabètes mais reconnaissent aujourd'hui l'importance de l'école. Ils sont pressés d'envoyer les enfants à l'école sans les moindres fournitures nécessaires par défaut de moyens. L'enseignant est obligé de les accepter de peur qu'ils retournent et restent à la maison.

Face à cette situation, les enseignants ne pouvant point rester indifférents, cherchent de l'aide auprès de toutes les bonnes volontés pour que les enfants étudient correctement car à leur sixième année, au CM2, ils seront évalués suivant les mêmes épreuves avec les enfants des grandes villes et c'est seulement ceux qui obtiennent la moyenne qui sont orientés en 6e au collège.

Plus de la moitié des élèves font du chemin pour arriver à l'école. Ils viennent tous à pied. Les après-midis, s'il n'y a pas de cantine, ils arrivent en retard et on grignote le quantum horaire à force de les attendre. Certains préfèrent revenir faire cours sans déjeuner. Par ailleurs avec la cantine on gagne du temps et les élèves peuvent revoir sur place certaines leçons et faire des exercices.

Mamadou Gaye, Directeur de l'école Keur Cheikh.





Pas d'action Sans don

Votre soutien est indispensable pour que nous puissions continuer à agir.



contact@spf52.org

Toutes les informations de ce document sont issues des rapports, moral et financier, disponibles sur le site internet ou obtenus sur simple demande écrite.

Photos : Bénévoles du Secours Populaire de Haute Marne